Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260426-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-119

CONSEIL MUNICIPAL du 21 AVRIL 2026

Délibération n° 202604-2.6

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 21h02.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy		
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DESBOIS Cécile	à	GUEGUEN Valérie
GARCIA Anna	à	LE GOARDET Marie-Thérèse
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
MERRIEN Alain	à	de MONTECLER Paul
LINTANF Maël	à	ETESSE Sandrine
TOUCHARD Francis	à	BACCON Cindy

BUDGET LOTISSEMENT BOC'H LOGOT – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260426-DE

Vu l'avis de la commission des Finances du 14 avril 2026 et la présentation du rapporteur du Compte Financier Unique du budget du lotissement communal de Boch Logot pour l'année 2025 de la Ville de Fouesnant ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget du lotissement communal de Boch Logot de la Ville de Fouesnant ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant que l'approbation des comptes de la collectivité territoriale est constituée par le vote de l'organe délibérant sur le compte financier unique présenté selon le cas par le maire ou son adjoint aux finances. Le vote de l'organe délibérant approuvant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Après en avoir délibéré à la majorité (7 abstentions : M. Esnault, Mme Etesse, M. Guillou, M. Jezequellou, Mme Le Floch, M. Lintanf, Mme Savina) :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget du lotissement communal de Boch Logot de la Ville de Fouesnant,

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A la section de fonctionnement à la somme de :

- 12 € en recettes totales,
- 0 € en dépenses totales.

Le résultat de l'exercice 2025 présente **un solde positif de 12 €** (identique à 2024)

A la section d'investissement à la somme de :

- 0 € en recettes totales,
- 203 063,47 € en dépenses totales.

Le résultat cumulé de la section d'investissement **est de – 203 063,47 €** au terme de l'année 2025.

ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260426-DE

A- LES DÉPENSES

Les lots étant tous vendus, il n'y a plus d'écritures à passer. **Les dépenses sont à 0 €**

B- LES RECETTES

Les recettes d'un montant de 12 € proviennent du résultat de fonctionnement 2024.

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C- LES DÉPENSES

- **Les dépenses pour 203 063,47 €** résultent du résultat négatif n-1 de la section d'investissement.

D- LES RECETTES

Ces recettes représentent la contrepartie des dépenses de fonctionnement, qui sont nulles en 2025. Il n'y a pas lieu d'enregistrer de recettes d'investissement.

RÉCAPITULATIF GLOBAL 2025

		Investissement	Exploitation	Ensemble
RECETTES	Résultats reportés		12,00	12,00
	Opérations de l'exercice			0,00
	TOTAL		12,00 €	12,00 €
DEPENSES	Résultats reportés	203 063,47		203 063,47
	Opérations de l'exercice			0,00
	TOTAL	203 063,47 €	0,00 €	203 063,47 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	**Excédent**		**12,00 €**	**-203 051,47 €**
	Déficit	**-203 063,47 €**		

Fouesnant, le 22 avril 2026

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-20260426-DE

La Secrétaire de séance

Clarisse MORVAN

Le Maire,

Bruno MERRIEN